

Rouffach veut valoriser ses espaces publics et son patrimoine

De nombreux chantiers attendent Rouffach cette année, notamment la seconde tranche de réfection de l'église, les études sur la place de la République et l'ancien Hôtel de ville, ainsi que des projets dans les domaines du commerce de proximité, de la voirie, de la sécurité et de l'environnement.

Par **Stéphane CARDIA** - 20 janv. 2022 à 06:06 - Temps de lecture : 3 min

— | Vu 136 fois



Une étude va être lancée cette année afin de définir le programme des travaux de réfection de la place de la République et de l'ancien Hôtel de ville. Photo L'Alsace /Stéphane CARDIA

« À Rouffach, on ne manque ni d'idées, ni de projets », clame le maire, Jean-Pierre Toucas, en dressant la longue liste des chantiers qui attendent la ville cette année. Parmi ceux-ci, la valorisation des espaces publics et du patrimoine tiennent une bonne place, en particulier le démarrage, au printemps, de la seconde phase de [restauration de l'église Notre-Dame](#), qui

concernera cette fois-ci le chevet (intérieur et extérieur). Des études vont également être lancées dans les prochaines semaines pour la place de la République et l'ancien Hôtel de ville, afin de définir le programme des travaux à venir.

Du côté des écoles, là aussi plusieurs projets vont voir le jour, notamment l'acquisition de tableaux numériques interactifs afin d'achever l'équipement des dix classes de l'école élémentaire Xavier-Gerber, un diagnostic des bâtiments destiné à réaliser des économies d'énergie, ainsi qu'un chantier de réaménagement-végétalisation de la cour de l'école élémentaire, en concertation avec les élèves.

Les programmes pluriannuels de travaux, réalisés à partir de diagnostics, vont aussi se poursuivre, à commencer par celui concernant la rénovation de l'éclairage public, et l'entretien du patrimoine arboré.

Autre chapitre d'importance, le commerce de proximité et l'attractivité, avec le recrutement prochain d'un manager du commerce, une initiative lancée à la suite de l'étude flash menée récemment sur le commerce de la ville. « Une étude va être menée sur une nouvelle signalétique pour le centre-ville », ajoute le maire, en précisant que la Ville allait également acquérir de nouveaux cabanons en bois pour les différentes manifestations.

Création du sentier pédagogique le long de la Lauch

Concernant la voirie, plusieurs chantiers vont voir le jour, notamment les réfections de la rue de Pfaffenheim en partie nord, du plateau rue aux Remparts-Materne Berler, ainsi qu'une étude de sécurité et de circulation « afin de voir quels dispositifs nous pourrions mettre en place pour une circulation apaisée », explique Jean-Pierre Toucas.

Autre chantier prévu, l'agrandissement du parking de la gare côté ouest, celui de l'aire de covoiturage afin d'en doubler la capacité, et des travaux de voirie rurale côté sud.

Au chapitre environnement, l'un des grands chantiers cette année concernera la création du sentier pédagogique le long de la Lauch, un itinéraire piéton et cyclable réalisé en partenariat avec la Maison de la nature de Hirtzfelden et le Syndicat de la Lauch.

Autres projets dans les cartons, l'extension des jardins familiaux communaux (une trentaine supplémentaire sera aménagée), ainsi que la création d'un parcours sportif urbain, et une réflexion sur les équipements sportifs associatifs. « Nous allons aussi poursuivre notre collaboration avec le CSA et la Région sur la Réserve naturelle régionale des Collines de Rouffach », précise le maire.

Enfin, en matière de sécurité, la Ville va poursuivre son programme de déploiement de vidéoprotection afin de sécuriser les trois principales entrées de ville.

Extension du tri à compter du 1er janvier 2023

S'agissant des projets intercommunaux, ceux-ci concerneront l'extension de la Zone d'activités pour une dizaine d'entreprises supplémentaires, mais aussi, pour ce qui est des déchets, l'extension du tri à compter du 1er janvier 2023, « dans le but de faciliter le geste de tri », souligne Jean-Pierre Toucas. Autres axes de travail, la [plate-forme d'e-commerce lancée l'an dernier](#), ainsi que le programme de rénovation de l'habitat réalisé dans le cadre du [programme Petites villes de demain](#).

Le partenariat avec la CAF va également se poursuivre dans le cadre de la [Convention territoriale globale](#) signée l'an passé avec, là encore, plusieurs réalisations parmi lesquelles la création d'un bureau numérique itinérant guidé par un conseiller numérique, qui ira à la rencontre des habitants des différentes communes afin de les aider dans leurs démarches dématérialisées.